

RAPPORT DE MONITORING DE PROTECTION REGIONS DU SAHEL ET CENTRE NORD AOUT 2019

- I. DEVELOPPEMENTS MAJEURS ET CONTEXTE OPERATIONNEL
- II. MOUVEMENTS DE POPULATIONS ET COEXISTENCE PACIFIQUE
- III. VIOLATIONS DES DROITS HUMAINS
- IV. ACTIONS DE REPONSES/REFERENCEMENTS ET GAPS
- V. DEFIS GLOBAUX
- VI. RECOMMANDATIONS





I. CONTEXTE OPERATIONNEL

DE PDI MONITORES EN AOÛT 2019



■ **La situation sécuritaire est demeurée précaire** dans les régions du Sahel et du Centre – Nord, caractérisée par une relative accalmie au début du mois, puis une soudaine recrudescence des incidents au cours de la dernière quinzaine. La psychose est perceptible au point où la plupart des villages qui environnent les chefs - lieux de communes se sont vidés de leurs habitants. A titre d'exemple dans la province de Soum/région du Sahel, ces mouvements préventifs ont été observés dans les localités de Sonna, Filio, Debewel, Bangharia, Bodowol, Sintao, Piladji, Yorosala et Fogouto. Il en est de même des villages environnants de Tasmakat qui sont également arrivées à Gorom-Gorom, chef-lieu de la province de l'Oudalan.

■ **Nonobstant les mesures sécuritaires** prises dans le cadre de l'Etat d'urgence ainsi que les opérations militaires en cours, des incidents sécuritaires ont été observés dans plusieurs localités des provinces des deux régions. Des vols de bétails, pillages de boutiques, des incursions fréquentes de groupes armés, des assassinats ciblés et des affrontements entre FDS et groupes armés sont récurrents. A cela s'ajoutent les tensions intercommunautaires qui accentuent la défiance et entraînent la séparation entre communautés dans certaines zones. Au Centre Nord, il a été noté par exemple que certaines communautés majoritaires dans les localités de Barsalgho et de Pissila ont tendance à empêcher l'enregistrement et l'assistance d'autres communautés et vont jusqu'à les confiner dans un espace des plus restreints réduisant ainsi leur liberté de circulation.

■ **Le contexte opérationnel au cours du mois d'août** est également marqué par le rétrécissement de l'espace humanitaire dans les régions du Sahel et Centre – Nord. En effet, des localités telles que Tongomayel, Nassoumbou, Arbinda, Kelbo et Baraboulé dans le Soum et Déou, Oursi dans l'Oudalan sont toujours difficilement accessibles en raison de l'insécurité. De même, de fortes pluies enregistrées dans la région au cours du mois d'août, ont dégradé davantage les axes routiers.

Le monitoring de protection de ce mois d'août a couvert les départements de Gorom-Gorom et Déou/ province de l'Oudalan et le département de Djibo/ province du Soum dans la région du Sahel ainsi que le département de Barsalgho/province du Sanmatenga dans la région du Centre Nord.

DE PDI MONITORES PAR REGION

7,922
SAHEL



2,653
CENTRE NORD

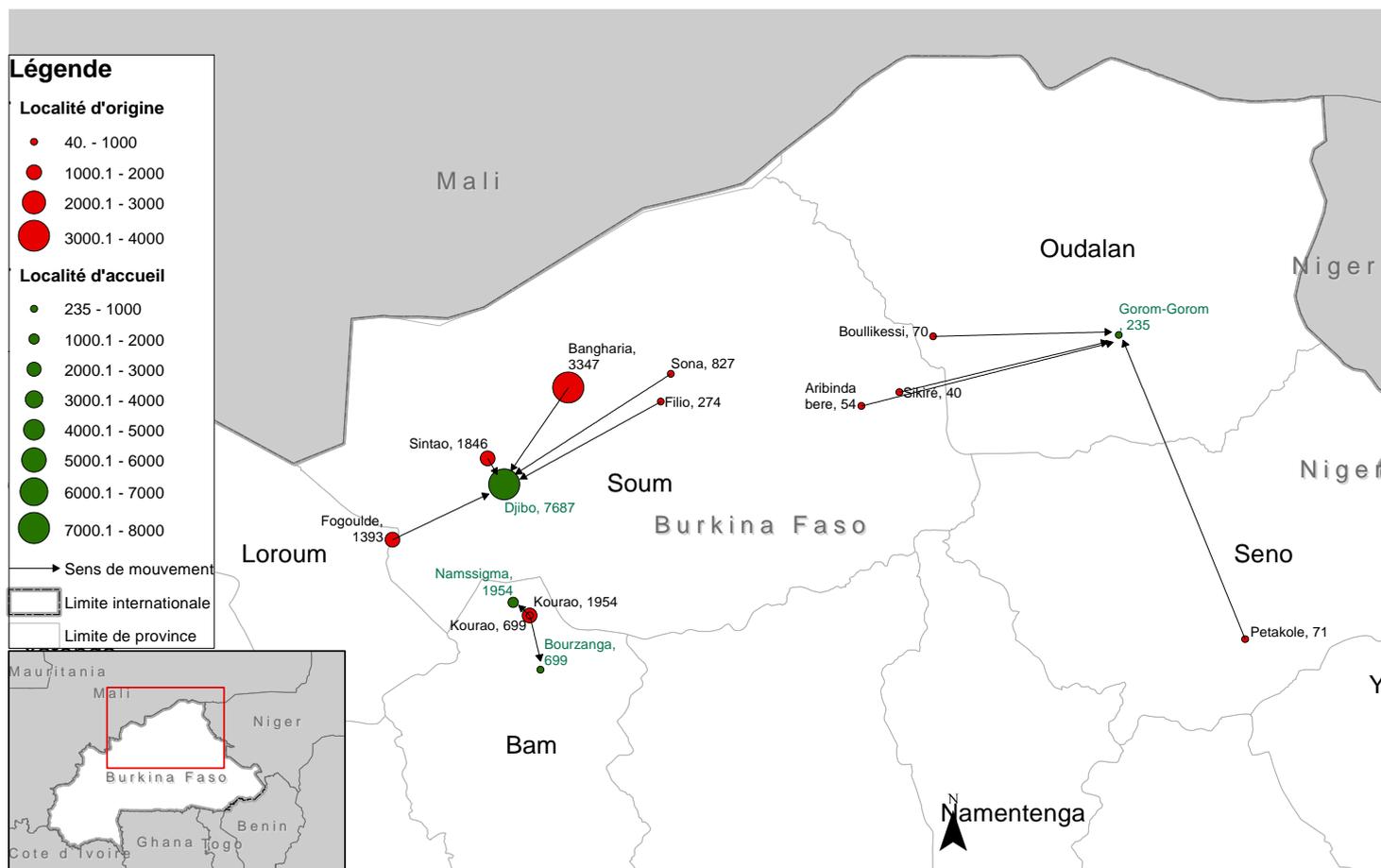
II- MOUVEMENTS DE POPULATIONS

L'afflux de population s'est poursuivi dans les deux régions du Centre Nord et du Sahel avec des mouvements préventifs et/ou déclenchés par des attaques. Ces mouvements sont source de multiples risques de protection : séparation de familles, cas de violences basées sur le genre, agression physique. 2 grands afflux de populations ont été notés dans la période sous revue :

- 7.687 personnes dans la ville de Djibo (province du Soum/Région du Sahel) en provenance de la commune de Titao/province du Loroum/Région du Nord et des communes de Nassoumbou et Tongomayel/province du Soum/région du Sahel. Les déplacements de Nassoumbou et Tongomayel sont essentiellement préventifs et font suite à des rumeurs d'attaque ou à un ultimatum par des hommes en armes aux habitants pour vider ces localités.

- 235 personnes dans la ville de Gorom-Gorom (province de l'Oudalan) en provenance la commune de Déou. Ces personnes fuyaient des assassinats ciblés et des menaces d'attaque.

- 2.653 personnes à Namssigma et Bourzanga en provenance de Kourao dans la province du Bam/région du centre nord suite aux deux incidents sécuritaires de Koutougou/province du Soum/Région du Sahel survenu le 19 aout 2019 et à Kourao /commune de Bourzanga/province du Bam/Région du Centre Nord le 27/08/19.



L
C

III. VIOLATIONS DES DROITS HUMAINS

| REGION DU | VIOLATION DE DROITS (#) | REGION DU CENTRE NORD |
|-----------|-------------------------|-----------------------|
| 15 | Violence conjugale | - |
| 2 | Arrestation arbitraire | - |
| 2 | Traite | - |
| 1 | Maltraitance d'enfant | - |
| 3 | Agression physique | 5 |
| 18 | Vol Pillage | - |
| 23 | Déni de ressources | 9 |
| 4 | Assassinat | 5 |
| 4 | Extorsion des biens | - |
| 2 | Enlèvement | 3 |
| 2 | Menaces/ intimidation | 21 |
| 1 | Cas IED | - |
| - | Viol | 4 |

Résumé général des violations, causes et impact sur les populations

Au cours de ce mois d'août, 23 incidents sécuritaires majeurs (assassinats, attaques, enlèvements, vol et pillage, menace de mort, présence d'engins explosifs improvisés) ont été notés dans les zones monitorées au Centre Nord et dans le Sahel dont 9 dans la province du Soum, 8 dans celle de l'Oudalan et 6 dans celle du Bam.

6 parmi les 23 incidents ont eu comme conséquences des déplacements de population dans les zones monitorées du Sahel et du Centre Nord. Les données ci-après catégorisent les 125 cas de protection identifiés et documentés dans les localités monitorées au cours du mois d'août dans les régions du Sahel et Centre Nord.

Ces incidents sont pour la plupart commis par des hommes en armes non identifiés, et visent les populations de manière générale et en particulier des autorités et personnes ressources des villages (leaders religieux, conseillers municipaux, sages des villages etc.) qui seraient soupçonnés de collaborer avec les Forces de Défense et de Sécurité. Ces incidents impactent négativement le bien-être des communautés des zones affectées. La psychose est grandissante et se traduit par des mouvements préventifs de populations en plus des mouvements post-attaques.

Causes et impact des violations sur les populations dans la région du Sahel

Dans le Sahel, 77 cas de protection ont été documentés et dont les plus marquants s'expliquent comme suit:

- 49% représentent des violences basées sur le genre (déni de ressources et violence conjugales) identifiées au sein des personnes déplacées internes. Les cas de violences conjugales et de déni d'accès aux ressources ont été enregistrés dont à Djibo, Kelbo et à Pobé-Mengao dans la province du Soum. Les causes de ces incidents pourraient être liées au manque d'opportunités économiques et l'oisiveté au sein des communautés déplacées. Les cas de déni d'accès aux ressources concernent des femmes déplacées internes à qui les maris interdisent l'exercice d'Activités Génératrices de Revenus et d'autres sont des veuves de la communauté hôte privées de l'héritage des biens des défunts maris par les belles familles. Le facteur aggravant est la non-dénonciation de certaines violences par les femmes.

- 23% représentent des **cas de vols et pillages** : il s'agit essentiellement de vols de bétails ayant touché pour ce mois Déou, Gorom-Gorom et Djibo. Le cheptel du Sahel a souffert d'un vol de 204 têtes du gros bétail et près de 60 chèvres. Ces vols ciblent aussi bien des autorités administratives ou coutumières que des propriétaires de cheptel.

- 8% représentent des **enlèvements ou assassinats** : les assassinats généralement suivis vol (bétails), les enlèvements de personnes, les intimidations, les agressions physiques ciblent généralement les autorités et les personnes ressources des villages.

- **Les menaces et intimidations** sont soit des injonctions aux populations d'arrêter une pratique que les assaillants jugent inappropriées (comme l'interdiction du tabac dans le village de Kacham Ouest/département de Tin Akoff/province Oudalan) ou des menaces verbales d'attaques qui ont eu pour conséquences des déplacements préventifs (cas du village de Bangharia/commune de Nassoumbou)

- Un **engin explosif improvisé** a été désamorcé sur l'axe Djibo-Nassoumbou, mais il faut noter qu'il était situé au niveau d'un cassis à 200 mètre d'une école primaire.

Causes et impact des violations sur les populations dans la région du Centre Nord

Dans la région du Centre Nord, 48 cas de protection ont été identifiés documentés et dont les plus marquants s'expliquent comme suit:

- 44% de **cas de menaces, d'intimidation et d'assassinats** de la part des groupes armés à l'endroit des autorités aussi bien coutumières, religieuses et administratives. Ces autorités continuent aussi d'être les principales cibles d'assassinat (10% des cas rapportés ce mois au Centre Nord) au point où beaucoup ne résident plus dans leur localité d'origine ou de résidence habituelle. Ces absences ne sont pas sans conséquences sur l'accès à certains services étatiques et au rétablissement de l'Etat de droit.

- 8% d'**abus sexuels et viols de femmes** enregistrés sont dus à des situations spécifiques auxquelles certaines femmes déplacées qui, pour subvenir aux besoins alimentaires de leurs enfants, courent le risque de retourner dans leurs villages désertés pour y prendre des provisions abandonnées pendant la fuite. Elles deviennent ainsi victimes de ces violations commises par des individus armés non identifiés

- Les **cas d'enlèvement** se sont déroulés à Bourzanga et il s'agit également de chefs de village qui restent introuvables.

Dans le Sahel, il n'a pas été noté de retour ou de mouvements pendulaires de déplacées des zones de déplacement vers les zones d'origine. Cependant dans le Centre Nord, on observe des mouvements pendulaires avec certains PDI ont tendance à retourner dans leurs lieux d'origine dès que la situation sécuritaire semble stabilisée pour en revenir peu de temps après. Le plus souvent, les PDI allèguent repartir chercher les provisions qu'ils avaient laissé lors de fuite. Dans des localités où les FDS ont établi depuis quelques temps leur présence, de timides tentatives de retour ont été constatés. Il s'agit de petits groupes venus comme éclaireurs afin de juger de l'évolution positive de la situation sécuritaire. Dans les localités abritant les personnes déplacées interne de la région du Sahel, aucun incident majeur en rapport avec les relations intercommunautaires (hôtes, PDI et réfugiés) n'a été enregistré pendant la période sous revue. Les PDI y sont principalement logés dans des familles d'accueil souvent de la famille élargie. Toutefois, compte tenu du nombre des PDI qui ne cesse d'augmenter, du déplacement qui s'étend dans la durée et des ressources qui sont loin d'être suffisantes, des mesures préventives doivent être prises pour éviter que cette cohabitation pour le moment pacifique soit mise à mal. Aussi, comme certains PDI se déplacent avec du bétail (petits ruminants), la pression déjà forte sur les maigres ressources (pâturages et points d'eau) pourrait être source de conflits dans le long terme.

Contrairement à la situation dans le Sahel, des tensions intercommunautaires sont perceptibles à Barsalogho et Pissila dans la région du Centre Nord marquées par des suspicions au sein des communautés affectant les interactions entre les Peulh et Mossi par exemple. Les déplacées internes ont très peu d'espace de vie au Centre Nord.

Focus sur la documentation des enfants et scolarisation dans le Sahel :

% Ecoles fermées à Soum



Elèves à risque à Soum



Enfant sans document (Oudalan)



Dans la province du Soum/Région du Sahel, les enfants rencontrés pendant les interviews sont à risque de déperdition scolaire pour la prochaine rentrée scolaire en raison de la fermeture des écoles, l'absence des infrastructures suffisantes dans quelques écoles encore fonctionnelles et le départ des enseignants suite aux menaces dirigées contre eux. Notons qu'à l'exception de Djibo, Gorom - gorom et dans une moindre mesure Pobe-Mengao, les écoles sont restées fermées au cours de l'année scolaire 2018-2019 du fait des menaces dirigées contre les enseignants.

Selon la Direction provinciale en charge de l'éducation de la province du Soum, 397 écoles sur 416 sont fermées privant 49 737 enfants du système éducatif. De même, sur les dix (10) circonscriptions que compte la province, quatre (04) sont fermées (Diguel, Baraboulé, Nassoumbou et Tongomayel). A ce risque de déscolarisation s'ajoute l'absence de documents d'état civil au sein des enfants déplacées pour plusieurs raisons (perte au cours du déplacement, documents restés dans les zones d'origine, enfants jamais déclarés par les parents, enfants nés au lieu de déplacement etc.), 307 cas ont été identifiés à Déou et Gorom-Gorom dans la province de l'Oudalan et 69 enfants à Djibo, Arbinda et Pobe-Mengao dans la province du Soum.

IV. ACTIONS DE REPNSES/REFERENCEMENTS ET GAPS

L'Etat et plusieurs acteurs humanitaires essaient d'apporter une réponse à travers une assistance sous diverses formes : vivres, soins de santé, articles ménagers essentiels AME, appui psycho-social, ou encore de l'argent etc.

L'UNHCR à travers le Conseil Danois pour les Réfugiés (DRC) apporte une assistance individuelle de protection sous plusieurs formes (vivres, articles ménages essentiels, facilitation transport, frais médicaux etc.). Pour ce mois, DRC a facilité en collaboration avec Médecin Sans Frontières (MSF), l'évacuation médicale vers Ouagadougou d'une femme victime d'une blessure par balle à travers une Assistance Individuelle de Protection. Au total 210 assistances individuelles de protection ont été faites au 31 août 2019 dans les provinces du Soum et de l'Oudalan (Djibo, Déou et Gorom-Gorom) dans la région du Sahel. A Gorom-Gorom, l'Alliance Technique d'Assistance au Développement (ATAD) a fait une distribution de Sorgho, de mil, de riz, d'huile et de sel à 816 ménages de 1122 individus.

D'autres acteurs ont apporté des réponses dans les zones monitorées pendant la période sous revue :

| Qui a Fait Quoi en août 2019) | | Régions |
|---|--|--------------------|
|  Protection | UNHCR, DRC, PLAN, AEJT/BF, Croix Rouge | SAHEL, CENTRE NORD |
|  Abris | UNHCR, CONASUR, Help, NRC | SAHEL, CENTRE NORD |
|  AME | OXFAM, ATAD | CENTRE NORD |
|  Alimentation | ATAD, OCADES, Croix Rouge, CONASUR | CENTRE NORD |
|  Santé | MSF | SAHEL |
|  Eau, Hygiène et Assainissement | Solidarité Internationale | CENTRE NORD |
|  Modalité Cash | PAM, REGIS - ER | CENTRE NORD |

V. DEFIS GLOBAUX ET RECOMMANDATIONS

- L'approche communautaire est celle utilisée pour le monitoring de protection à travers des volontaires et relais communautaires et des cellules de protection, cependant il est de plus en plus difficile voire impossible dans certaines localités pour ce réseau communautaire de collecter les informations sans être soupçonnés d'informateurs. Le risque de représailles est élevé.

- Il est également à noter que les discussions de groupes sont de plus en plus difficiles voire impossible car les populations elles-mêmes ont peur de possibles représailles.

- La détérioration continue du contexte sécuritaire réduit considérablement l'accessibilité aux populations vulnérables. A cela s'ajoute la dégradation des principaux axes routiers en raison de la forte pluviométrie enregistrée dans la région.

- L'autre défi est la remontée de plus en plus difficile des informations collectées à travers les fiches de collecte par les volontaires communautaires vers les zones urbaines pour consolidation à temps et également les réticences des volontaires à utiliser les technologies nouvelles pour la collecte de l'information qui les exposeraient davantage. Ces contraintes ont un impact sur la consolidation, l'analyse et le partage à temps réel des informations collectées.

VI. RECOMMANDATIONS

| Recommandations et défis | Acteurs de mise en œuvre |
|---|---|
| Augmenter le nombre d'écoles primaires dans la commune de Gorom-Gorom et Djibo pour accueillir les nouveaux élèves déplacés, à la rentrée prochaine, Faire libérer les infrastructures éducatives par les PDI aux fins de permettre une bonne rentrée éducative | Acteurs étatiques et autres acteurs secteur Education |
| Intensifier les activités en lien avec la cohésion sociale en vue d'impacter et d'améliorer rapidement la cohésion sociale par une approche communautaire et participative | Acteurs étatiques et autres acteurs sous-secteur Protection de l'enfant |
| Renforcer la sensibilisation sur la cohabitation pacifique dans les localités d'accueil des déplacés au Centre Nord | Acteurs étatiques et autres acteurs humanitaires/développement |
| Renforcer l'assistance en vivres, Articles ménagers essentiels (AME) et abris pour les PDIs de Déou. NB : Toute assistance en vivres devra tenir compte des habitudes alimentaires des PDIs et populations affectées en accroissant de préférence la distribution de bons pour approvisionnement alimentaire par les personnes déplacées internes et les populations affectées elle –mêmes. | Secteur Abris/AME et Sous- secteur sécurité alimentaire |
| Distribuer des Kits de dignité aux déplacées femmes et filles pubères | Sous-secteur Violences Basées sur le Genre |
| Renforcer la capacité de résilience des ménages pauvres à travers des activités génératrices de revenus tout en les appuyant à résoudre des besoins de base immédiats (AGR) | Acteurs humanitaires |
| Renforcer la sécurité sur l'axe Gorom-Gorom-Déou afin de faciliter l'aide humanitaire | Gouvernement |
| Fournir une assistance en latrines/douches afin de respecter la séparation homme/femme et favoriser une fréquentation acceptable par latrine ainsi qu'un système de gestion (il y a peu de latrines pour un grand nombre de déplacés) | Acteurs humanitaires |

Pour plus d'information

contactez Mr. Mbailassem LeDjendolde, (coordoprotection-bf@drc-wa.org)

Mr. Hector Jean-Jacques Richard Malonga, (malonga@unhcr.org)